

Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : juillet-août-septembre 2025



Le Conseil des jeunes et l'hôtel à insectes

Actualités

Point sur les travaux	p.2
Ouverture du Parc des biches	p.2
L'Echo du Caquetoire	p.4
Transports scolaires	p.8

En direct des collectivités

Cheverny, station de tourisme	p.3
Les RDV de l'été du Conseil départemental	p.3
Les comptes-rendus du Conseil municipal	p.6
Le Conseil des jeunes	p.4

Vivre à Cheverny

Etat-civil	p.2
Accueil des nouveaux arrivants	p.2
Face à la chaleur et au manque d'eau	p.8
A vos agendas	p.9

Partageons ensemble une démarche naturelle qui permet de préserver ce qui est positif et de reconduire les meilleures pratiques sachant que nos actions s'inscrivent dans une forme de continuité prompte à valoriser notre qualité de vie locale.

Tout d'abord, Cheverny vient de renouveler son label *Station de tourisme* obtenu pour la première fois en 2013, première commune en Région Centre. Ce dispositif, compliqué à valider requiert de multiples points relatifs à l'accueil touristique, la sécurité, les propositions culturelles, les déplacements ainsi que des normes spécifiques d'hygiène ou services à la population. Ce label, jusqu'en 2037 permet à la commune de bénéficier de plus de ressources, notamment afin de maintenir la qualité de l'accueil touristique.

Soulignons aussi le 2^{ème} renouvellement du label *Territoire Engagé pour la Nature* jusqu'en 2027. Le titre évoque « naturellement » l'objet de ce dispositif, reconnaît les nombreuses actions menées en faveur de la nature dont l'aménagement prochain du « Parc des Biches », véritable poumon vert au centre du village, et permet aussi

à la commune de bénéficier de dotation supplémentaire.

Le renouvellement, ce sont aussi des travaux de voirie, la sécurisation du réseau électrique par un enfouissement des lignes.

Et puis, les multiples manifestations, le marché des artisans, le festival Echo du Caquetoire, un spectacle de la Coriace Compagnie, un repas partagé et musical avec la Belle image, la fête des vendanges, ...

Pour finir, à l'initiative du département, 3 châteaux accessibles gratuitement pour les Loir-et-Cherians : Cheverny, Talcy, et celui de Conon à Cellettes.

Le renouvellement est synonyme de vigueur, de constance, de réussite et de partage. Cela porte notre commune avec le concours de celles et ceux qui y habitent et y participent.

Une grande fierté pour Cheverny, toujours dynamique.

Bel été à tous.

Lionella Gallard

Votre mairie est ouverte les mardi et vendredi : 9h-12h/ 14h-17h, mercredi et jeudi 9h-12h, samedi 9h-12h
Place de l'église 41700 Cheverny tél. 02 54 79 97 78
www.mairie-cheverny.com mairie@cheverny.fr

Etat civil

NAISSANCES

31 mars

Romy **BEAUVAIS**

19 avril

Marceau, Mael, Émile **BAR**

MARIAGES

7 juin

Valérie **BOISTARD** et Laurent **GIRARDEAU**

DECES

29 mars

Jeannine **DEKEYSER**

26 mai

Jean-Claude **VANDENABEELE**

10 juin

Marceau **RENAULT**

19 juin

Noëlla **GOUIN** épouse **TUERLINCKX**

Nouveau marché hebdomadaire!

Le camping Clicochic/les Saules de Cheverny organise tous les **jeudis** un marché ouvert à tous **du 3 juillet au 28 août de 17 h à 19h.**

Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes arrivé(e)s sur la commune en 2024 ou 2025 ?

Madame Lionella Gallard, maire, et le Conseil municipal, seront heureux de vous recevoir le **vendredi 19 septembre à 19 h** dans la salle du Conseil à la mairie.

Cette soirée nous permettra de faire connaissance, de vous informer des projets de la commune et vous renseigner sur son fonctionnement. Ce sera également l'occasion de se retrouver autour d'un verre et de partager un agréable moment.

Nous vous invitons à confirmer votre venue par mail mairie@cheverny.fr ou par téléphone au 02 54 79 97 78 **au plus tard le 12 septembre**

Un point sur les travaux

Travaux route de l'Aumône

Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie du Loir-et-Cher (SIDELC) va procéder à des travaux de sécurisation sur le réseau électrique route de l'Aumône. Le but est de supprimer les fils nus basse tension aérien ainsi que les poteaux béton et de les remplacer par un nouveau réseau basse tension souterrain. Les branchements électriques aériens compris dans le périmètre de l'opération seront également enterrés.



Pour ce faire, l'entreprise SPIE, en charge de ce dossier, débutera le chantier à partir du 7 juillet jusqu'au 1^{er} août 2025 et déroulera l'ensemble du réseau souterrain projeté (câbles et coffrets).

Une déviation sera mise en place.

Ces travaux, entièrement financés par le SIDELC, sont estimés à 95 000.00 € TTC.

Ouverture du Parc des biches

En mai 2023, dans le cadre de l'aménagement Sud Est, la commune devient propriétaire de 3 hectares en plein cœur du bourg, juste derrière la ruelle de l'église.

Cette vaste étendue, réservoir de biodiversité, a fait l'objet l'année suivante d'une étude approfondie du CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement) qui a notamment révélé la présence de nombreuses espèces, faunes et flore, dont certaines protégées.

Dans le même temps, suite à l'implantation de nichoirs, le site a été labellisé Refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Ce lieu, c'est aussi le domicile d'une quinzaine de biches d'où la dénomination « Parc des biches » décidée par le vote des habitants.



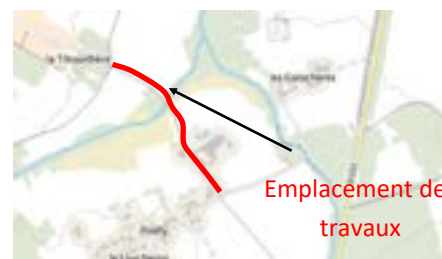
Travaux sur les voies communales

L'entreprise BSTP réalisera des travaux sur différents secteurs de la commune pendant 2 semaines à compter du mardi 15 juillet. Les secteurs concernés sont : route de Troussay, rue de la Guillonnière. Des circulations alternées et déviations seront mise en place si nécessaire. Coût : 102 720 € TTC pris en charge par la commune avec une aide du Conseil départemental.

Réfection du chemin de Poëly

Ce chemin inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée et européen pour la route équestre d'Artagnan, est en très mauvais état.

Il sera entièrement refait entre le 28 juillet et 1^{er} août, par l'entreprise Pigeon pour 13 233 € TTC pris en charge par la commune avec une aide du Conseil départemental.



Le dimanche 28 septembre, lors d'une journée festive, ce parc sera ouvert au public.

Ce sera l'occasion de découvrir le parc et son aménagement, avec des structures en bois, permettant à tous, petits et grands, de profiter pleinement du lieu. Des tables de pique-nique, bancs, tipis pour enfants, parcours d'équilibre feront de cet endroit un lieu convivial ouvert à tous. Une tour à hirondelles réalisée en auto-construction sera également implantée. Certaines zones resteront inaccessibles au public afin de préserver la biodiversité présente sur le site.

Pour fêter l'événement, Cheverny aura le plaisir d'accueillir la compagnie La Belle Image et leur spectacle MoviMiento, une joyeuse performance où s'entremêlent les corps, les sons et les émotions de treize musiciens qui serpenteront dans l'espace public, ponctuée par un pique-nique partagé pour celles et ceux qui le souhaitent.

Au programme de la journée

11 h à 12 h : 1^{ère} partie du spectacle MoviMiento

Pique-nique partagé

15 h à 16 h : 2^{ème} partie du spectacle MoviMiento

Cheverny , unique station de tourisme du Loir et Cher

Cheverny, a obtenu le renouvellement de son statut de «station de tourisme» par arrêté préfectoral jusqu'en 2037 restant ainsi la seule commune du département à détenir ce statut depuis 2013.



et naturel, des animations culturelles et sportives, de la gastronomie, de l'agriculture et la

Concrètement, ce classement prend en compte les choix et réalisations de la municipalité qui, a mis en avant sa volonté de privilégier la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti

viticulture mais aussi de garantir des conditions d'hygiène et de sécurité pour accueillir les visiteurs. Elle a su démontrer que de nouveaux services ont été proposés par la commune mais aussi par les entreprises locales dont les prestataires touristiques.

Le renouvellement de ce "diplôme" va permettre à Cheverny de continuer de bénéficier d'un surclassement démographique. En outre ce classement va permettre à la commune de percevoir directement la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement liée à la vente de biens immobiliers au taux de 1,20 %.

C'est en quelque sorte « un prix d'excellence » décerné par l'Etat dont nous pouvons collectivement être fiers.

Les rendez-vous du Conseil départemental

ESTIVAL'41, Festival de musique gratuit

Du 9 juillet au 29 août, vivez l'été au rythme des Estival'41 avec des concerts chaque jeudi et vendredi dans des lieux uniques dans les 15 cantons du département. Une occasion de découvrir en plein air des artistes talentueux tout en partageant des moments conviviaux Musique, culture et beauté ... !

Buvette et restauration. Repli possible en cas d'intempéries

Programme et plus d'infos : departement41.fr



CLAP 41, le cinéma près de chez vous

Tout au long de l'année (excepté en juillet et août), 41 séances gratuites vous sont proposées le mardi soir dans les communes qui ne disposent pas d'un cinéma à proximité. Des séances spécifiques pour les enfants ont lieu le mercredi durant les vacances scolaires. 41 bonnes raisons de voir ou revoir un bon film...

Toute la programmation : departement41.fr

3 sites à découvrir ou re découvrir

Du 20 septembre au 19 octobre, le Conseil départemental vous invite à découvrir ou (re) découvrir 3 lieux remarquables gratuitement. Cette année, 2 châteaux d'exception et 1 musée promenade sont proposés :

Le château de Cheverny, le château de Talcy et le musée-promenade Louis Derbré dans le parc du château de Conon à Cellettes.

Le billet d'accès pour les 3 sites est à réserver impérativement en ligne à partir du 4 septembre sur departement41.fr

Gare au frelon asiatique !

Agglopolys prend en charge la destruction des nids en faisant intervenir une entreprise spécialisée qui entrera en contact avec vous, dans un délai de 72h, après avoir reçu le formulaire

<https://www.agglopolys.fr/2713-le-frelon-asiatique.html>

Il faut signaler les nids repérés sur le domaine public à la mairie qui fera procéder à leur destruction.



RAPPEL

Attention au bruit

Tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres scies mécaniques...sont autorisées

- ♦ en semaine de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
- ♦ le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- ♦ le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h

Il vous pique mais il est né chez vous



Insecte urbain et diurne, le moustique tigre pique le jour, plutôt à l'aube et au crépuscule, principalement à l'extérieur. Il se déplace dans un rayon de 50 à 150 m autour de son lieu de naissance.

Aussi,

- ♦ **Vider très régulièrement tous les réceptacles** d'eau de pluie et enlever les objets abandonnés qui pourraient servir de récipients.
- ♦ **Remplissez vos coupelles** avec du sable ou des petites billes d'argile.
- ♦ **Couvrir les réservoirs ouverts** à l'air libre avec un tissu fin bien tendu afin qu'il n'entre pas en contact avec l'eau.

Accès aux ressources de la Médiathèque départementale

Grâce à l'adhésion de la commune à la médiathèque départementale tous les habitants de Cheverny peuvent bénéficier gratuitement d'une offre numérique en ligne riche et variée, pensée pour tous les publics et tous les âges : films, livres numériques, musique, presse, apprentissage en ligne, et bientôt mangas. Comment faire ?

Étape 1 :

Accéder au site <https://lecture41.culture41.fr>

Étape 2 : Créer un compte

- Si vous n'avez pas encore de compte, cliquez sur  puis sur Création d'un compte.

Étape 3 : Remplir le formulaire d'inscription

Suivez les instructions pour remplir le formulaire d'inscription

- Dans la liste "Vous êtes inscrit dans la bibliothèque de" : Sélectionner le nom de Cheverny suivi de « mairie »

Étape 4 : Validation de votre inscription

Après avoir rempli le formulaire, vous recevrez un e-mail de confirmation. Attendez que la Médiathèque départementale procède à la validation manuelle de votre compte.

Étape 5 : Une fois votre compte activé, connectez-vous avec vos identifiants .

Vous aurez accès à la Bib 7/7, avec une variété de ressources numériques pour petits et grands. Un vrai coup de pouce pour renforcer l'accès à la culture, à l'information et à la formation et de profiter de l'été pour s'informer et se divertir !

Besoin d'aide ?

contactez la Médiathèque départementale de Loir-et-Cher :

- par le formulaire d'aide
- par email :

orphee.admin.fonct@departement41.fr

Collecte des déchets ménagers



- ◆ Présentez votre bac **avec la poignée côté rue** la veille de la collecte à partir de 19 h et rentrez le dès que possible.
- ◆ Déposez **dans votre bac gris** uniquement les déchets ménagers non recyclables.
- ◆ Déposez **dans le bac jaune** tous les papiers et tous les emballages en carton, métal ou plastique y compris les pots de yaourts ou compotes, les blisters, les suremballages de packs de bouteilles.
- ◆ Les déchets en verre sont à déposer au point de tri ou à la déchetterie.
- ◆ Les autres déchets recyclables sont à déposer à la déchetterie.



Pensez à tailler les haies !

La présence d'une haie peut constituer une gêne pour la sécurité des véhicules. Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident dû à un manque d'entretien.

L'entretien régulier des haies est également essentiel. Il contribue à conserver sa vitalité et ses fonctionnalités, à titre d'exemple :

- ◆ l'extrémité des branchages peut-être laissée au sol (riches en éléments fertilisants) ;
- ◆ les autres parties peuvent servir en bois de chauffage ou bois d'œuvre.

Le brûlage est interdit.

La valorisation est à privilégier.

Effectuez ces travaux sur vos haies après le 15 août pour protéger et favoriser la biodiversité.

Le Conseil des jeunes

En mai, le groupe du Conseil des jeunes s'est rassemblé au jardin expérimental pour un atelier jardinage, où ils ont planté des plantes aromatiques, des tomates, des fraisiers, tout en fabriquant un hôtel à insectes.

Les jeunes ont appris à cultiver des herbes comme le basilic, romarin... tout en découvrant les techniques de plantation des tomates.

La création de l'hôtel à insectes a permis de sensibiliser à l'importance de la biodiversité dans nos jardins. Les jeunes ont utilisé des matériaux naturels tels que des branches, de la paille, du bambou, des briques pour attirer les pollinisateurs comme les abeilles et les coccinelles.

Cet atelier a été une belle réussite et merci à M. François Clément pour avoir permis aux jeunes d'acquérir des compétences tout en s'amusant.



Le Conseil des jeunes vous souhaite un bel été.

L'Echo du Caquetoire de Cheverny -18^{ème} édition

Vers une dix-huitième édition d'un festival approuvé, responsable et ouvert...

Une édition ambitieuse parce que cette année, l'Echo du Caquetoire de Cheverny va proposer une programmation sur 3 jours, des spectacles programmés simultanément et joués deux fois afin de limiter le nombre de public par séance.

Cela pour souligner que de tous temps, l'homme est aussi capable de produire le meilleur pour la collectivité en tentant de résoudre à sa mesure les problématiques contemporaines.

Finalement, la magie revient chaque année sur la place, on commence même à trouver des habitués qui fréquentent le festival depuis plusieurs éditions.

Certains viennent de loin tandis que des touristes égarés les premiers jours nous indiquent qu'ils prolongent leur séjour parce que « ici, la fête est généreuse ».

Toute la mécanique du festival va travailler avec des bénévoles actifs, des artistes engagés et un site extraordinaire qui nous réserve de belles surprises.

Une belle édition 2025 qui illustre, une nouvelle fois le fort potentiel de la région à offrir une culture de qualité malgré un contexte compliqué.

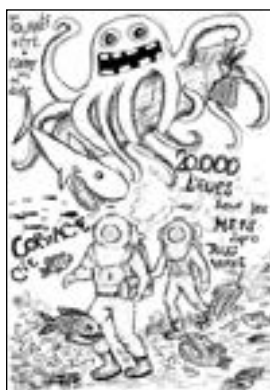
Rendez-vous les 1^{er}, 2 et 3 août 2025, on a déjà trouvé un exceptionnel final.

Réunion des bénévoles jeudi 10 juillet à 18 h 30 à la mairie (salle du Conseil municipal)

20 000 lieues sous la mer par la Coriace C^{ie}

La Coriace Compagnie entame sa 3^{ème} tournée à vélo et s'arrête à Cheverny le **16 août** pour proposer un spectacle théâtral et musical *20 000 lieues sous les mers*, inspiré du roman de Jules Verne.

« Partis pour chasser un mystérieux monstre marin, le professeur Aronnax, son domestique Conseil et le harponneur Ned Land se retrouvent prisonniers du Nautilus, un sous-marin prodigieux gouverné par le Capitaine Nemo. Du Pacifique à l'Océan Indien, de la Méditerranée au pôle Sud, ils sont entraînés dans une



fascinante mais périlleuse odyssée. »

Avant le spectacle, la compagnie propose des ateliers gratuits animés par les artistes de la troupe : initiation musicale et improvisation théâtrale.

Après la représentation, repas partagé (chacun apporte son pique-nique) et veillée poésie (le principe : venir lire, dire ou écouter, poème, extrait de livre, texte écrit par vous...).

Ateliers musique/théâtre : 17h à 18 h

Spectacle : 19 h à 20 h

Lieu : Place de l'église (repli à la salle des fêtes en cas d'intempéries)

Ateliers et spectacle gratuits, spectacle tout public (conseillé à partir de 7 ans)

17Cyber : un service, public et gratuit

17Cyber : un service, public et gratuit, proposé par la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et Cybermalveillance.gouv.fr pour aider les victimes de cyberattaques « 17Cyber.gouv.fr » est une plateforme qui permet de dialoguer par tchat avec les équipes de Cybermalveillance.gouv.fr.

Le but : créer un guichet unique d'assistance cyber en ligne pour les particuliers, entreprises, association... afin de pouvoir signaler en direct une cyberattaque ou une escroquerie en ligne.

Ce site internet a l'avantage d'être disponible 24h/24 et 7j/7 pour permettre aux victimes de comprendre rapidement, en répondant à quelques questions, à quel type de menace ils sont confrontés et rece-

voir des conseils personnalisés en fonction de l'atteinte subie.

Si le diagnostic confirme la gravité de l'atteinte subie, les utilisateurs victimes peuvent échanger par tchat avec un policier ou un gendarme pour disposer des conseils de première urgence et engager les démarches de judiciarisation. Lorsque cela est nécessaire, les usagers peuvent également recevoir une assistance technique d'un prestataire référencé ou labellisé par Cybermalveillance.gouv.fr.

Plus d'infos sur :

<https://17cyber.gouv.fr> ou

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr>

Renouvellement TEN (Territoire Engagé pour la Nature)

Le label *Territoire Engagé pour la Nature* a été renouvelé pour 3 ans (2025-2027).

Il s'agit d'un dispositif de l'Office Français de la Biodiversité qui accompagne les communes pour agir en faveur de la biodiversité sur 3 ans, au cours des 3 dernières années, la commune a fait l'acquisition du poumon vert, renouvelé l'éclairage public, accompagné les entreprises vers la biodiversité.

Sont encore en cours l'éco quartier, l'aménagement du Parc des Biches, le cheminement piéton du lavoir vers la cressonnière, la sensibilisation des habitants sur la biodiversité en partenariat avec le CDPNE (Comité Dé-

partemental pour la Protection de la Nature et de l'Environnement), CDPNE qui accompagnera le propriétaire de l'immeuble de la rue de l'Argonne pour la rénovation du bâtiment tout en préservant la colonie de martinets installée.



Connaissez-vous Prairies 41 ?



Cette plateforme internet unique en France a été initiée par le conseil départemental et la chambre d'agriculture de Loir-et-Cher. Elle permet de mettre en contact des propriétaires de prairies et des éleveurs. Si vous possédez des prairies non exploitées, inscrivez-vous pour en confier l'entretien à un éleveur, par fauchage ou pâturage.

Prairies 41 peut intéresser des éleveurs de notre commune ou des environs.

C'est une solution écologique et durable qui favorise le maintien d'élevages de proximité, participe à la protection de l'environnement, contribue à la prévention des inondations et assure un entretien de qualité des terrains herbeux.

Plus d'infos :

👉 prairies41.fr

👉 prairies41@departement41.fr



LE DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ VOUS INFORME

PROTEGEZ-VOUS DU RISQUE ÉLECTRIQUE !

Vous pêchez à la ligne, pratiquez des loisirs aériens, bricolez ou jardinez ? Tension, attention : à proximité des lignes, protégez-vous toujours du risque électrique !

Enedis en Centre-Val de Loire vous donne les bons réflexes à adopter.

Bons réflexes à adopter :

- Rester éloigné des lignes, postes et pylônes électriques.
- Ne jamais tenter de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contacter le numéro d'urgence dépannage 09 726 750 XX (XX correspondant aux deux chiffres de votre département).
- Éviter tout passage d'objets près d'une ligne électrique : le risque d'électrisation provoqué par un arc électrique apparaît même sans contact direct entre la ligne et l'objet.

Plus d'informations sur : www.Tension-Attention.fr



LigneAlerte

L'application qui vous alerte de la proximité d'une ligne électrique

L'application LigneAlerte, développée par Enedis et RTE, permet de signaler votre proximité avec une ligne électrique aérienne en envoyant des signaux progressifs à 150 m, 100 m, puis 50 m.

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 1250 personnes en Centre-Val de Loire. Au service de 1,4 million de clients, elle développe, exploite, maintient 82 000 kilomètres de réseaux électriques basse et moyenne tension (230 et 26-500 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques, intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Mai 2025

Conseil municipal du 7 avril 2025

Groupe « Axa Assurances » et « La Mutuelle »

Signature d'une convention avec ces deux groupes pour une proposition d'offre négociée de complémentaire santé pour les habitants de Cheverny.

Commerce 13 B rue du Chêne des Dames

Autorisation d'occupation du domaine public à « l'Artisan gourmand » pour installer un triporteur à glaces sur une surface de 3m² pour un montant annuel de 60 €.

Tiers lieu – réintégration de la halle vélo

Avenant à la convention Loir et Cher Logement pour la réintégration du projet de la halle vélo pour une meilleure cohésion avec le futur office de tourisme.

Tiers lieu – aménagement d'une salle polyvalente et logements

- demande de subvention départementale au titre de l'aménagement et la réhabilitation d'un bâtiment dédié aux activités culturelles et de loisirs.
- demande de subvention Fonds Vert au titre de « maires bâtisseurs »

Tiers lieu – aménagement d'une cuisine

Mission technique confiée à Vulpes Consulting pour l'aménagement d'une cuisine respectant les normes en matière d'hygiène et de sécurité, pour un coût de 2 000 € HT.

Aménagement d'équipements vélos Parc des Biches et Place de l'Église

Le coût des aménagements est de 42 093 €, des demandes de subventions seront déposées auprès de l'ADEME, le Département, la Région et Alvéole Plus pouvant représenter 80 % de la dépense.

Médiathèque Départementale

Adhésion, via une convention, à la médiathèque départementale pour l'accès aux habitants des ressources numériques culturelles et de loisirs (livres, revues, films, musique, mangas...)

Jurés d'assises 2026

3 personnes de la commune ont été tirées au sort sur la liste électorale.

Commune touristique, convention sur le logement saisonnier

Signature d'une convention avec les services de l'État portant sur le logement saisonnier sur la commune.

Programme de voirie 2025

Validation du devis BSTP pour un montant de 85 600 € HT. (inscrit au budget primitif 2025).

Demande de subvention auprès du Département au titre de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale).

Entreprise SPIE – avenant à la convention

Signature de l'avenant à la convention SPIE pour l'implantation de bornes de recharge de véhicules électriques suite au changement de dénomination de l'entreprise uniquement.

Cérémonie du 8 mai

Organisation de la cérémonie du 8 mai, 80^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, fin de la seconde guerre mondiale.

Affaires diverses

- commande de 4 plaques, auprès du Rotary Club, de couleur bleue à installer sur les avaloirs d'eaux pluviales indiquant « Ici commence la mer, ne rien jeter »
- concours *Capitale Française de la Biodiversité* la candidature de la commune n'a pas été retenue.
- diagnostic décennal du forage de Beauvais du 31 mars au 14 avril.
- renouvellement du label *Territoire Engagé pour la Nature* pour une durée de 3 ans.
- le marathon de Cheverny a battu un record de fréquentation, avec 500 bénévoles, 7 000 participants dont 850 enfants. Quelques améliorations devront être apportées.
- Inscriptions au transport scolaire à effectuer avant le 16 mai prochain.
- Label *Maison des Illustres* attribué au Château de Troussay grâce à l'action de Louis de la Saussaye.
- **Compte-rendus de réunions des élus**
 - Francine Clément pour un webinaire sur le Territoire Engagé pour la Nature et une réunion à Agglopolys sur la « Petite Enfance »
 - Catherine Desouches Grangeon pour la commission culture loisirs et sports, un webinaire sur les « arts visuels » et une journée « Jeudiffusion » concernant des spectacles à destination des communes.
 - Philippe Tessier pour une réunion d'information sur le projet de parc photovoltaïques sur les communes de Feings et Fresnes
- Alain Guillot informe que le stationnement des véhicules lors de la Fête des Plantes a été chaotique puisqu'il n'a pas pu accéder à son domicile alors qu'il restait de nombreux stationnements sur l'espace polyvalent.

Conseil municipal du 5 mai 2025

Tiers lieu – présentation du programme définitif par M. Charles Vitez, architecte

M. Vitez présente les plans du futur tiers-lieu au conseil municipal, l'avant projet détaillé sera présenté à la commission le 14 mai, le permis de construire devrait ensuite être déposé.

Marché de transport scolaire

Lancement d'un marché public pour le transport scolaire des élèves des écoles publiques et privées.

Budget principal – décision modificative 1

Accord de la décision modificative n°1 du budget principal 2025.

Dégradation mobiliers urbains

Décision de pose de caméras amovibles après accord de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Personnel communal

Augmentation du temps de travail de l'agent d'accueil à compter du 1^{er} août qui passe de 21 à 29 h/semaine.

Travaux de voirie chemin de Poëly

Choix de l'entreprise Pigeon Terrassement pour un montant de 11 028 € HT.

Bâtiments communaux – travaux de peinture

Choix de l'entreprise Bertin pour rénovation des peintures de logements et bâtiments communaux pour un montant de 15 178,02 € HT.

Parc des biches – devis clôture

Choix de l'entreprise Lefever pour un montant de 5 739,36 € pris en charge à 50 % par M. et Mme Fontaine.

Association TELMAH – demande de subvention

Attribution d'une subvention de 450 € pour l'achat d'un paragolfeur.

Affaires diverses

- La commune a obtenu le renouvellement de son label *Station de tourisme* pour une durée de 12 ans.
- Implantation des aménagements du Parc des biches actée (pose de tables de pique-nique, abris vélos et jeux pour enfants). Broyage des végétaux du site et de celui du futur éco-quartier par l'entreprise « Vertige des Cimes » pour un montant de 4 950 € HT.

Parole aux élus

- Marthe Vivant
 - informe que le conseil des jeunes se réunira avec le conseiller numérique prochainement,
 - signale des trous importants route du Bûcher, BSTP doit intervenir.
- François Cazin
 - demande la réfection de la peinture parking de la boulangerie, c'est prévu prochainement,
 - s'interroge sur le planning du fauchage des bas-côtés des routes et chemin. Ce sera fait dès le retour de congés de l'employé communal et la réparation du tracteur,
 - demande des nouvelles concernant la panne du tracteur. Le diagnostic est en cours.

Conseil municipal du 2 juin 2025

Ecoquartier, étude environnementale

Le bureau d'études Envol Environnement représenté par M. Bourget et Mme Martin, détaille le résultat de l'étude environnementale effectuée dans le futur éco-quartier.

Dégrèvement location salle des fêtes

Le conseil municipal accorde un dégrèvement de 100 € à Mme Perrière pour la location de la salle des fêtes en raison du non-fonctionnement du four.

Personnel communal

- ♦ Augmentation du temps de travail de l'agent d'accueil à compter du 1er août à 29h/semaine.
- ♦ Lancement d'une offre d'emploi de secrétaire de mairie à compter du 1er novembre en remplacement de Madame-Gaudron qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2026.

Ecoles publique et privée

9 enfants à l'école Paul Renouard et 1 à l'école Saint-Louis en classe de CM2, domiciliés à Cheverny recevront un dictionnaire ainsi qu'un livre « la grande imagerie » Le coût des ouvrages est de 27,68 € /élève soit un total de 276,80 € TTC pris en charge par la commune.

Tiers-lieu – demande de subvention

Demande de subvention au titre du Fonds Vert -Maires Bâtisseurs pour les 4 futurs logements du tiers-lieu, 2 logements communaux et 2 logements du Loir-et-Cher Logement.

Réfection du chemin de Poëly

Demande de subvention pour la réfection du chemin de Poëly dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et de la route équestre européenne D'Artagnan qui passent sur ce chemin.

Confection de clés pour la Maison de Santé Universitaire

Autorisation d'émettre un titre de recettes pour le remboursement de clés à la maison de santé pour un montant de 85,15 €.

Affaires diverses

- ♦ non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune pour 2024.
- ♦ abandon de l'enfouissement du réseau électrique route de Troussay en raison du refus de 3 riverains d'accéder à leur propriété.
- ♦ enfouissement du réseau électrique route de l'Aumône à compter du 7 juillet.
- ♦ validation du devis de la cuisinière pour la salle des fêtes d'un montant de 4 203,45 €HT pose comprise.
- ♦ validation du devis de débroussaillage de la mare impasse de la Souldière 690 € HT
- ♦ en attente la validation du devis de la tour à hirondelle dans le Parc des biches pour un montant de 5 200 € TTC
- ♦ organisation du 14 juillet avec les élus présents.
- ♦ compte-rendu de la réunion de Catherine Desouches-Grangeon lors de la commission culture de l'agglo sur « le devoir de mémoire ».

Parole aux élus

- ♦ Yves Michel Gil propose la réfection du bitume sur le parking devant la boulangerie.
- ♦ Marthe Vivant informe de la réalisation et de l'installation d'un hôtel à insectes par le Conseil des jeunes.
- ♦ Charles-Antoine de Vibraye informe de l'augmentation des vols en journée dans les communes environnantes.

Parole au public

- ♦ Mme Lacroix, 7 route du bûcher demande le nettoyage des parcelles autour de sa propriété, c'est prévu, le devis est signé.
- ♦ Mme Marinette Rilly s'inquiète toujours de la fibre qui n'est toujours pas installée route de Fougères . malheureusement, la commune n'a aucune possibilité d'agir dans ce domaine car le déploiement est décidé par Orange seul.

**Le conseil municipal se tient habituellement le
1^{er} lundi du mois à 19 h en mairie**

lundi 1^{er} septembre

lundi 3 novembre

lundi 6 octobre

lundi 1^{er} décembre

Permanence Urbanisme

19 juillet 2025

13 septembre, 11 octobre,
15 novembre et 13 décembre

Contactez la mairie pour RDV
02 54 79 97 78



Accompagnement individuel

Chaque vendredi
En mairie de Cheverny
Prendre rendez-vous au
07 80 98 28 05

Ateliers collectifs

Entrée libre

1 vendredi sur 2
de 14 h 30 à 16 h 30

Salle du conseil - mairie
Nécessite d'amener son ordinateur
portable/tablette/smartphone.

Sans inscription

Vendredi 22 août

IA, l'intelligence artificielle : les avancées et utilisation des nouveaux outils pour le texte et l'image

Vendredi 5 septembre

Smartphone : exporter les photos vers un PC. Les différentes méthodes et travaux pratiques (prévoir un câble de raccordement au téléphone) **SALLE DES SENIORS**

Vendredi 19 septembre

Accès aux ressources de la médiathèque départementale : films, livres, ebooks ; inscription et utilisations

Vendredi 3 octobre

Guide d'achat consommation 2025 : le point sur les forfaits mobile et internet. Les smartphones et PC.

Remise des prix au CM2

Chaque année en juin, sont remis les prix aux élèves de CM2 de Cheverny qui quittent les écoles. Cette année ce sont 10 élèves qui sont récompensés. Les prix ont été remis à l'école Saint-Louis le dimanche 22 juin à Jade et le seront à l'école Paul Renouard le vendredi 4

juillet à Albane, Augustine, Elona, Enola, Emma, Leslie, Lucas, Nolan, Pierre. Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les enfants et une excellente rentrée en 6^{ème} à nos Chevernois.

Préparez la rentrée avec les transports scolaires

• Rémi

Les élèves jusqu'en terminale domiciliés en région Centre Val de Loire inscrits dans un établissement scolaire public ou privé peuvent bénéficier du transport scolaire gratuit, pour assurer à vos enfants un égal accès à l'école et préserver votre pouvoir d'achat.

Seuls restent à votre charge des frais de gestion de 25 € par élève (dans la limite de 50 € par famille). Les inscriptions sont ouvertes entre le 4 juin et le 18 juillet. Passé ce délai, les frais de gestion seront de 40 € par enfant dans la limite de 80 € par représentant légal.

www.remi-centrevaldeloire.fr/transports-scolaires/inscriptions

• Azalys

Des abonnements scolaires 2025/2026 sont disponibles, soit directement à l'agence Azalys, 3 rue du Commerce à Blois ou en ligne : bus.azalys.agglopolys.fr

Attention

Les élèves de Cheverny scolarisés dans les écoles publique ou privée de Cour-Cheverny ne sont pas concernés par les lignes Azalys ; la commune de Cheverny assure le transport des enfants par ses propres moyens.

Canicule et fortes chaleurs : les bons gestes à adopter

- boire régulièrement de l'eau
- éviter les boissons alcoolisées
- humidifier sa peau
- éviter les efforts physiques
- fermer les volets la journée
- prendre des nouvelles de ses voisins, de ses proches.

Les personnes vulnérables, âgées de plus de 65 ans, ou handicapées ou déclarées inaptes au travail, résidant à leur domicile, peuvent se faire connaître en mairie.

Jean-Claude Chadenas, adjoint au maire et référent du CIAS est à votre disposition.

Soyons économes de l'eau...

Le manque d'eau estival se répète d'année en année et nous incite à être vigilant sur l'utilisation de l'eau.

Économiser l'eau n'est pas qu'une question de budget. C'est aussi un enjeu majeur car si l'eau n'est pas rare, il n'en est pas de même pour l'eau douce et l'eau potable.

A la maison comme au jardin, soyons économe :

- ne laissons pas couler l'eau inutilement,
- évitons de nettoyer façades, toitures et terrasses,
- faisons tourner lave-linge et lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisissons le mode "Éco",
- préférons les douches courtes aux bains,
- lavons notre véhicule dans une station de lavage,
- privilégions les robinets thermostatiques pour la douche et la baignoire,

- installons des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur,) et des réducteurs de débit pour éviers et lavabos en sortie des robinets, permettant 30 % à 50 % d'eau,
- paillons le sol pour conserver l'humidité,
- récupérons l'eau de pluie, l'eau froide gaspillée en attendant d'obtenir la température désirée ou de rinçage des légumes,
- arrosons tard le soir pour réduire l'évaporation en tenant compte de la pluie prévue ou déjà tombée,
- évitons d'arroser les pelouses,
- vérifions régulièrement notre compteur d'eau,
- réparons les fuites : un robinet qui goutte pendant une journée, c'est 100 litres de perdus et une chasse d'eau qui fuit, jusqu'à 400 litres d'eau perdus par jour.

Pour plus d'informations sur la situation :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

<https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eaux-et-milieus-aquatiques/Secheresse/Secheresse-dans-le-Loir-et-Cher>

Quelques dates à retenir...

3 juillet au 28 août

Marché au Camping des Saules.

Tous les jeudis de 17 h à 19 h.

Ouvert à tous.

Dimanche 6 juillet

La Colinière fête ses 35 ans

Journée de démonstration des différentes disciplines pratiquées à l'écurie par les cavaliers de la Colinière.

contact@ecuriedelacoliniere.com

Jeudi 10 juillet

Réunion des bénévoles du festival

l'Echo du Caquetoire, à 18 h 30, salle du Conseil à la mairie.

Dimanche 13 juillet

Marché des artisans, place de

l'église de 10 h à 18 h.

Lundi 14 juillet

Fête nationale.

Rassemblement au monument aux morts à 11 h 15.

Défilé en musique avec La Lyre de Cheverny/Cour-Cheverny suivi du verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Samedi 19 juillet

Atelier déco à partir de matériaux recyclés

proposé par le festival l'Echo du Caquetoire

9 h - 12 h et 14 h - 17 h à la salle des fêtes de Cheverny

Apporter de quoi bricoler et tout ce qui vous semble intéressant à utiliser. Celles et ceux qui veulent contribuer à cet atelier sans pouvoir y participer, peuvent déposer les matériaux en mairie aux heures d'ouverture **avant le vendredi 18 juillet.**

Vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 août

L'Echo du Caquetoire, festival

des arts de la rue : Saison 18 !

Gratuit et tout public

Programme détachable en page 11

Buvette et restauration sur place.

Contacts :

mairie.cheverny@orange.fr -

tel : 02 54 79 97 78

www.mairie-cheverny.com ou

www.echo-du-caquetoire.org

Samedi 16 août

« 20 000 lieux sous les mers ».

Dans le cadre de sa tournée à vélo la Coriace C^{ie} viendra présenter son nouveau spectacle librement inspiré de l'œuvre de Jules Verne, à 19 h, place de l'église (repli salle des fêtes en cas d'intempéries).



Au programme de l'Écurie de la Colinière

contact@ecuriedelacoliniere.com tel : 02 54 44 20 10

Stages

Vacances scolaires : Galop 1 au Galop 6 de pleine Nature.

Randonnées

10 juillet, 17 juillet; 14 août et 21 août :

Rando Enfants - 1 journée 75 €.

Thème : la faune et la flore de Sologne (pique-nique et goûter compris)

4 au 8 août :

Découverte du Pays de Ronsard : Lavardin, Troo, Sougé, Montoire sur le Loir

Randonnée itinérante (5 jours – 4 nuits)

Tarif : 880 € hébergement, 5 pique-niques, 4 petit-déjeuners, 4 déjeuners, transport des chevaux et intendance compris.

28 septembre et 4 octobre :

Sortie Brâme montée - Durée promenade 3 h.

Casse-croûte à l'arrivée.

Tarifs : avec un cheval de l'écurie : 73 € ;

Propriétaire à cheval : 35 €

Sur demande nous proposons d'avril à Octobre des randonnées sur les châteaux de la Loire sur un ou plusieurs jours.

Dimanche 31 août

Vide grenier-Brocante stade municipal de Cour-Cheverny organisé par l'ESCCC section Football.

Sans réservation au préalable.

3 m minimum par voiture au prix de 2,50 € le mètre.

Buvette et restauration.

Renseignements :

06 60 85 09 39

En septembre

Toutes les nuits, la façade du château s'illuminera en rouge en soutien à la recherche **le cancer du sang.**

Samedi 6 septembre

Forum des associations de Cheverny et Cour-Cheverny, organisé par l'ESCCC, esplanade de la salle des fêtes de Cour-Cheverny.

De 9 h à 13 h.

Vin d'honneur en clôture.

Contact : 06 73 80 52 71



Samedi 6 septembre

14^{ème} édition de la Fête des Vendanges

Place de l'église de Cheverny

Un événement festif porté par un collectif de vignerons des appellations Cheverny et Cour-Cheverny.

Au programme :

Randonnées pédestres et cyclo au milieu des vignes départ 8h30 à 10h.

Dégustation

A partir de 11h une trentaine de vignerons feront découvrir leurs cuvées. En achetant le verre de dégustation (5 €), les visiteurs pourront aller à leur rencontre et goûter gratuitement aux vins rouges, blancs et rosés de l'AOC Cheverny, ainsi qu'aux blancs uniques de l'AOC Cour-Cheverny.

Animations diverses

Pressoir avec jus de raisin frais, structure gonflable, initiation au golf... Gratuit.

Restauration

Huîtres, cuisine du monde, foodtrucks et produits locaux...

Musique

- Inauguration avec un concert des **Basta'Causettes**, une chorale de femmes engagées qui interprètent des chants du monde en polyphonie.
- **-La Tchoutchouka** avec sa cumbia colombienne tropicale et festive.
- **Les Extras**, groupe pop-rock complice et convivial à l'heure de l'apéro,
- **Christophe Mali**, en solo cette année dévoilera les chansons de son nouvel album.
- **- Aälma Dili**, chevauchée musicale entre Balkans et western, où les violons déchaînés et les rythmes endiablés feront vibrer la place...
- Enfin, **La Tchoutchouka**, qui fera danser le public jusqu'à la fin de la soirée avec son énergie tropicale et festive.



Plus d'infos

www.fetedesvendanges.net

Les vignerons de Cheverny www.vins-cheverny.com

Verre de dégustation : 5 € (accès aux vins & concerts)

Teaser de l'évènement : <https://youtu.be/z-Ur8kFqHYM>

Du 20 septembre au 19 octobre

Le Conseil Départemental vous invite au château.

Découverte gratuite du château de Cheverny, du château de Talcy et le musée-promenade Louis Derbré dans le parc du château de Conon à Cellettes.

Réservation en ligne obligatoire à partir du 4 septembre.

Renseignements et réservation :

www.departement41.fr ou 02 54 58 41 41 (en semaine uniquement) ou par mail : operation41@departement41.fr

Dimanche 21 septembre

Super Loto organisé par l'Amicale des Loisirs de Cheverny, salle des fêtes à 13 h. Nombreux lots à gagner...

Samedi 27 et dimanche 28 septembre

Week-end vénitien au Château de Cheverny.

Déambulation de personnages costumés le samedi après-midi et le dimanche matin. Visite en nocturne le samedi soir avec concert et feux d'artifices.

Tarifs habituels pour les visites en journées et tarif spécifique pour la nocturne.

Contact : www.chateau-cheverny.com



Dimanche 28 septembre

Ouverture du Parc des biches - Spectacle MoviMiento

La Compagnie La Belle Image présente son spectacle MoviMiento, (Cf page 2)

11h à 12h : 1^{ère} partie du spectacle

Pique-nique partagé

15h à 16h : 2^{ème} partie du spectacle

En octobre

Toutes les nuits la façade du château de Cheverny s'illuminera en rose en soutien à la recherche sur le cancer du sein.



Samedi 11 octobre

Le jour de la Nuit. 17^{ème} édition.

Sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé Extinction nocturne de l'éclairage public.

www.jourdelanuit.fr



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78

Directeur de publication : L. Gallard

Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon,

J-C Chadenas, M. Vivant, F. Clément, F. Carine, L. Cherrier

Imprimé par Medi6 - Le Controis en Sologne

ISSN 2496-6533

Dimanche 3 août

15h - 19h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux - Place de l'église et devant la mairie.

15h - 19h : Stands de jeux divers par différents animateurs du CIAS du blaisois - Ruelle de l'écho.

Découvrez l'enfant - joueur qui est en vous !

15h30 - 16h : Fleurir les abîmes par Claire Ducreux - Danse, théâtre visuel, humour et poésie, tout public dès 7 ans, Parc des biches.

Fleurir les abîmes est né de la furieuse envie de planter un arbre de douceur au coeur du monde. Là où tout est voué à devenir sable, même l'eau, même le temps, se trouvent une femme et un arbre. Il est sa colonne vertébrale, son confident, celui qui l'inspire et l'apaise..

16h30 - 17h25 : The Two WOWmen SHOWer par la Cie double jeu - Clown et cirque, tout public à partir de 3 ans, Chapiteau.

17h30 - 18h40 : Johnny : un poème par la Cie Gerard-Gerard - Théâtre, musique et pelleteuse, tout public, Plaine du chapiteau.

18h30 - 19h30 : Mentir lo minimo Cie Alta Gamma - Cirque, théâtre et musique, à partir de 8 ans, Place de l'église.

18h30 : Apéritif offert par les viticulteurs de Cheverny - Place de l'église.

18h45 - 19h15 : Fleurir les abîmes par Claire Ducreux - Danse, théâtre visuel, humour et poésie, tout public dès 7 ans, Parc des biches.

20h - 21h30 : Passage nord-ouest par le groupe Tonne - Théâtre d'aventure pour place publique, tout public, à partir de 7 ans, Plaine du chapiteau.

Roald Amundsen, le célèbre explorateur, disparaît le 18 juin 1928 au large de l'île aux Ours. L'équipage de la Gjøa vient raconter la traversée du passage du Nord-Ouest et embarquer les spectateurs dans cette épopée... Un récit théâtral de grande ampleur pour partager le goût de l'aventure et inciter chacun à braver ses propres tempêtes, tant intimes que collectives.

Attention : ce spectacle ne permettant pas l'installation de gradins, il est recommandé d'apporter son siège

En cas d'intempéries, les spectacles auront lieu sous chapiteau.

Tous les spectacles sont gratuits.

18^e festival des arts de la rue

CHEVERNY



L'ÉCHO DU CAQUETOIRE 2025

1, 2 et 3 août

Samedi 2 août

15h - 19h : Exposition d'artistes et d'artisans locaux - Place de l'église, sous le Caquetoire.

15h - 19h : Atelier à la découverte de la biodiversité par le CDPNE - Ruelle de l'écho.

15h30 - 16h40 : Johnny, un poème par la Cie Gerard-Gerard - Théâtre, musique et pelleterie, tout public, Plaine du chapiteau.

On va chanter, tire aux larmes, pleurer peut-être autour de la figure de «notre» Johnny national. Le seul, l'unique, le phénomène immortel «le Taullier» du rock n'roll à la Française : Johnny Hallyday, ZE chanteur populaire par excellence, Ze idole des jeunes, Ze Mad Max hexagonal. Ce soir, nous allons lui rendre hommage, avec et sans ironie.

Vendredi 1er août

15h - 19h: Exposition d'artistes et d'artisans locaux - Place de l'église, sous le Caquetoire.

16h30 - 17h30 : Inauguration du Festival - Place de l'église.

Concert du groupe Belladone (duo piano/voix) : chansons à textes interprétées par 2 artistes auteurs-compositeurs qui décrivent « la vie qui va, comme elle va ».

18h - 18h50 : L'art d'accommoder les restes par le rocking Chair Théâtre - concert marionnettique, à partir de 6 ans, Place de l'église.

Deux marionnettes à taille humaine, accompagnent le spectateur à entrer dans l'univers de ce concert à la fois émouvant et burlesque, qui rend hommage à la vieillesse et à ce qu'il reste d'une vie dédiée à la musique et au chant, donnant aux deux interprètes la liberté d'exprimer leur caractère bien trempé ...

20h30 à 22h20 : 1978 par la famille Goldoni - confidences gesticulées, à partir de 12 ans, Place de l'église.

Ce spectacle est un pari : rendre accessible des notions économiques, souvent méconnues. Et en rigolant si possible !

19h - 19h45 : The Two WOMen SHOWER par la Cie double jeu - Clown et cirque, tout public à partir de 3 ans, Chapiteau.

C'est la rencontre entre Paula Malik, artiste clownne colombienne, antipodiste, exploratrice d'émotions et Camille Roquencourt, qui défie la gravité sur les mains ou sur un mât. Elles veulent prendre une douche, mais bien sûr, rien ne sera normal dans cette salle d'eau.

20h - 21h : Initiation aux danses régionales avec la Chavanée - Place de l'église. Devenez spectateurs/danseurs complices pour le bal à venir. Vous découvrirez vos talents cachés, saurez tout des danses locales et épateriez la galerie !

21h30 - 23h : Bal/trad par le groupe Beaucaire de La Chavanée - Place de l'église.

Musique à danser des provinces du Centre associant vielle/cornemuse/viole. Les airs sont empruntés au répertoire XVIIIème siècle agrémenté de compositions plus récentes. Le tout est mis en forme de bourrées et autres danses de couple pour un bal d'aujourd'hui où la cadence guide le pas et où les timbres sonnent avec une familière étrangeté.

